

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le dix mai à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absent excusé : Emilie DE BOUVER

Convocation et affichage : 29/04/2024

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

Objet : CONVENTION DE SERVITUDES POUR TRAVAUX SUR CHEMIN DU VIEUX CUREL

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux qui doivent être réalisés sur le chemin du Vieux Curel.

Une partie de ces travaux réalisés pour la stabilisation du chemin vont empiéter sur des parcelles privées en bordure du chemin du Vieux Curel.

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de passer des conventions de servitudes avec les propriétaires concernés :

- Monsieur CLARY Vincent – parcelle A 264 – emprise environ 14 m²
- Mme RUBY Isabelle et Monsieur COTTON Henri – parcelle A 267 – emprise environ 100 m²

Monsieur le Maire présente les conventions de servitudes

Monsieur le Maire alerte sur le fait que cette convention de mise à disposition sera consentie à titre gratuit et sans limitation de durée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Approuve le principe de ces conventions de servitudes ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer lesdites conventions avec les propriétaires concernés :**
 - **Monsieur CLARY Vincent – parcelle A 264 – emprise environ 14 m²**
 - **Mme RUBY Isabelle et Monsieur COTTON Henri – parcelle A 267 – emprise environ 100 m².**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 27 mai 2024.

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Antoine POLATOUCHE

